

Les brèves de JOBOURG

Fevrier 2019

Ces brèves sont disponibles sur le site : www.mairie-jobourg.fr

INFORMATIONS COMMUNALES :



Centre de loisirs : L'association PHARE propose , aux enfants de 3 à 11 ans, pendant les vacances du **lundi 11 Février au 22 Février** « un voyage à travers le temps » à Omonville la Rogue

Adresse : Local Phare, le Palis, 50440 Omonville la Rogue Page Facebook : Maison des jeunes Phare
Site internet : www.phare-pointe-hague-animation-rencontres.org Tél : 02.33.93.87.10 Courriel : phare50440@gmail.com

Cahier de doléances : Un cahier de doléances est ouvert à la mairie déléguée de Jobourg. Il est à votre disposition pour recueillir vos propositions et remarques aux heures habituelles d'ouverture.



Fibre optique : Si vous rencontrez des problèmes avec votre fournisseur de fibre optique, il faut absolument le contacter pour signaler ces problèmes. Plus les appels seront nombreux, plus il sera possible de faire pression sur les opérateurs.

O phyto : depuis le 1 er janvier 2019, après les collectivités, la loi interdit maintenant aux particuliers d'utiliser des produits phyto sanitaires (comme le round up) sur tous espaces verts privés ou publics. De nombreuses alternatives sont possibles : le paillage, le binage, ... Pour plus d'information, vous pouvez aller sur le site du conseil départemental de la Manche : <https://www.manche.fr/planeteManche/et-dans-vos-jardins.aspx>



Machine à pain : RAPPEL

« Attention à ne pas insérer des objets ou pièces de monnaie non réglementaires.

Ceci a pour conséquence de rendre le distributeur indisponible .Merci de respecter ces consignes . Dans le cas contraire la boulangerie exploitante se verra contrainte de supprimer le service. Ce qui serait préjudiciable à l'ensemble des bénéficiaires de ce service très apprécié.

Je vous remercie de votre compréhension. »

Jean-Paul Lecouvey - maire délégué de jobourg



Recensement de la Hague : La commune de la Hague va être recensée. Ce sera un recensement partiel. Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

Location : Un logement HLM F5 cité Les Bruyères sera disponible à partir du **27/02/2019**.



Composteur :

La possibilité d'obtenir un composteur à prix préférentiel est désormais offerte à tous les habitants du territoire de la Communauté d'agglomération du Cotentin. Les formulaires d'inscription pour en obtenir un sont disponibles en mairie.

Réduire ses dépenses d'énergie :

La maison des services publics de Beaumont Hague vous propose une réunion d'informations le **mardi 12 février de 14 h à 16 h** avec EDF solidarités afin de vous proposer des solutions pour réduire vos dépenses d'énergie .

Pour plus de renseignements contacter la maison des services publics au 02 33 01 83 90



Pour étudier vos droits afin d'obtenir le chèque énergie des permanences vous sont proposées **le jeudi 14 février de 9h à 12 h , le lundi 18 de 13h30 à 17h et le jeudi 21 de 13h30 à 17 h** également.

CA S'EST PASSE A JOBOURG :

Samedi 2 février , avait lieu la soirée organisée par le comité des fêtes . Ambiance années 80 pour une soixantaine de convives qui ont passé une très agréable soirée.

